

Paris, le 19 décembre 2008

Communiqué de Presse

Le premier Conseil d'administration portant création de Pôle emploi et ouvert par Christine Lagarde, ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat à l'Emploi, s'est tenu ce matin, vendredi 19 décembre 2008.

Le conseil a élu Dominique-Jean Chertier, Président de Pôle emploi et a donné un avis favorable sur la nomination du Directeur général, Christian Charpy.

Le Conseil d'administration a également approuvé les mandats de gestion entre l'Unedic et Pôle emploi relatifs au service de l'allocation d'assurance et du recouvrement, la mise à disposition des biens des Assédic et le dispositif des aides et mesures. Le budget annuel de 4,5 milliards d'euros a également été approuvé.

Pôle emploi, nouvel opérateur du service public de l'emploi est issu de la fusion de l'ANPE et du réseau Assédic. Ses missions : accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

Pôle emploi va permettre la mise en place d'un service simplifié à destination des demandeurs d'emploi. Le même jour et au même endroit : inscription, calcul des droits à indemnisation et élaboration du projet professionnel des demandeurs d'emploi. Un numéro de téléphone unique, le 39 49 pour toute information sur la recherche d'emploi et l'indemnisation et un portail Internet unique, pole-emploi.fr, à partir du 5 janvier 2009.

Au service d'un même objectif, agir ensemble pour l'emploi, Pôle emploi rassemble 45.000 experts, le 1^{er} réseau de proximité et le site Internet leader de l'emploi en Europe.

